



Thème 1

(définitif) - (voir p.13 plan du document)

Quelles alternatives solidaires, sociales, économiques et environnementales ?

Pour une société solidaire, d'égalité, démocratique et écologique : une urgence !

Avant-propos : notre syndicalisme fait le lien entre les problématiques spécifiques liées aux métiers de nos syndiqué-e-s (enseignant-e-s EPS et professeurs de sport) et celles plus générales. La satisfaction de nos revendications participe des transformations sociales et émancipatrices. Les textes votés lors de notre dernier congrès et celui de la FSU, comportent nombre de propositions qui sont toujours d'actualité. Des alternatives aux choix économiques et sociaux qui n'ont pas réussi à sortir notre pays de la crise existent. Leur crédibilité ne tient pas à leur financement, car les richesses existent et sont importantes. Ces choix sont autant de défis à faire partager et à relever.

Notre précédent congrès à Vogüé, au printemps 2014, se situait au moment où François Hollande nommait Manuel Valls 1^{er} Ministre, avec une accentuation de la ligne libérale de la politique menée. Notre congrès se déroule à quelques semaines des élections présidentielles et législatives, dans un contexte marqué par la victoire lors des primaires, de la droite et du centre, d'une ligne ultra conservatrice et réactionnaire, et pour celle du PS et de ses alliés, par le rejet de la ligne social libérale mise en œuvre par le gouvernement. Il est marqué également par l'ouverture d'une procédure judiciaire concernant deux candidats. Cette situation provoque dans la population, et probablement chez nos collègues, un trouble, des interrogations, des pertes de repères, dont il est difficile actuellement de mesurer les effets.

1 Contextualisation de la politique internationale et nationale depuis le dernier congrès de 2014 (voir thème 1 - congrès SNEP-FSU 2014 <https://www.snepfsu.net/congres14/docs/T1def.pdf>)

De multiples crises (financière, économique, sociale, climatique, écologique et sanitaire, migratoire et démocratique) s'alimentent entre elles et font système. Les inégalités sociales se creusent, avec, d'un côté l'enrichissement d'une petite partie de la population et de l'autre, des personnes plongées dans la misère, dont plus d'un milliard souffrant de malnutrition. Selon Oxfam, 8 personnes dans le monde possèdent autant que la moitié la plus pauvre de la population. C'est le résultat d'un capitalisme et d'une mondialisation néolibérale financiarisés, portés par les multinationales et soutenus par la plupart des gouvernements.

Nombre d'indicateurs et rapports (dont certains issus de l'OCDE, du FMI...) montrent que ces politiques mènent au désastre. La crise grecque, le Brexit, l'élection de Trump aux USA, la montée de l'extrême droite et de ses idées dans nombre de pays (en Europe et en France), sont la manifestation directe de ces choix. Pour une large part, la montée du terrorisme, les conflits au Moyen et Proche Orient, en Afrique, la crise en Ukraine, la situation en Turquie, ... sont aussi le résultat de ces orientations.

Les explications portées par les pouvoirs en place et relayées par nombre de médias tentent de déplacer les responsabilités en invoquant des chocs de civilisations, des conflits de religions ou identitaires, renforçant ainsi la montée de l'extrême droite.

L'Union Européenne avec sa commission et les États membres portent une très grande responsabilité en cherchant à renforcer les politiques actuelles, au lieu de rechercher des solutions protectrices des populations.

A l'étranger, des résistances et alternatives essaient de se construire :

Certes, lors de l'arrivée au pouvoir de Syriza en Grèce (2015), l'acharnement des gouvernements libéraux européens et des institutions européennes à travers « un coup d'Etat financier » a empêché le gouvernement grec de mener la politique pour laquelle il a été élu. Si nous ajoutons le coup d'État institutionnel aboutissant à la destitution de Dilma Youssef au Brésil, cela nous montre que le libéralisme est prêt à tout pour étouffer les volontés populaires de changement.

Mais les mouvements sociaux internationaux (alter summit, forum mondial), l'élection de Corbyn à la tête du parti travailliste en Angleterre, la popularité de la campagne de Sanders aux USA et la résistance qui semble s'organiser aux USA suite à l'élection de Trump, Podemos avec d'autres forces en Espagne qui progressent, une Gauche « plurielle » au pouvoir au Portugal... sont aussi des signes positifs.

En France :

Ce contexte et orientations avec leurs conséquences nous impactent fortement. Le choix fait depuis des dizaines d'années, sous des formes certes différentes, d'une politique libérale assortie de budgets d'austérité n'a fait qu'accentuer les difficultés et a montré son incapacité à répondre aux besoins légitimes exprimés. L'emploi, les salaires, le logement, la protection sociale (santé, famille, retraite, ...), la qualité des services publics, sont des préoccupations majeures des français.

F. Hollande a poursuivi encore plus après 2014, une politique libérale pleinement assumée. Ces choix, ont été en rupture avec ses engagements de campagne qui disaient vouloir « s'attaquer à la finance », faire de l'emploi une priorité du quinquennat et « réorienter la politique européenne ».

La mise en œuvre complète du CICE (40 milliards – Mds, avec le pacte de responsabilités), la réalisation de 50 Mds d'économies sur les dépenses publiques, le passage en force pour imposer la loi Macron (travail le dimanche, déréglementation...), puis la loi travail dite loi « El Khomri » ont été analysés par le SNEP et la FSU comme des attaques importantes contre les citoyens, le monde du travail et les salarié-e-s, sans que ces réformes puissent résoudre les problèmes d'emploi, de services publics, de protections sociales. Toutes ces réformes touchant à différents domaines dont l'acte 3 de décentralisation, forment une terrible offensive contre les choix issus du programme du CNR (Conseil National de la Résistance) de 1946 qui était axé sur l'émancipation des travailleurs-euses et citoyens-nes avec l'objectif d'un mieux vivre et d'une meilleure protection.

Une résistance nouvelle et importante s'est développée (14 actions nationales contre la loi travail, initiatives « nuits debout », débats multiples, ...). La contestation de la réforme, majoritaire dans le pays, la fronde d'une partie de la majorité, ont obligé le gouvernement à court-circuiter le débat parlementaire et à utiliser le 49-3.

En difficulté sur la mise en œuvre de ses choix, le gouvernement a favorisé une criminalisation de l'action syndicale (Goodyear, Air France...). Sur certains dossiers (loi travail, ZAD,...), une répression des forces de l'ordre démesurée s'est développée (entraînant des blessures graves pour des manifestant-e-s jusqu'au décès de R. Fraise,...).

Le MEDEF est ainsi encouragé à exiger toujours plus en sa faveur, au détriment des forces sociales, porteuses d'alternatives de progrès.

Tout cela s'est déroulé aussi dans le contexte des attentats en France depuis 2015, amenant l'instauration de l'État d'urgence permanent qui conduit à une criminalisation des militants, la promulgation de lois sécuritaires et le débat sur la déchéance de nationalité.

Les peurs, le sentiment d'insécurité, l'arrivée de migrants gérée de manière catastrophique et inhumaine en particulier à Calais, à Mayotte,... ont été instrumentalisés en plaçant dans le débat public des questions identitaires (identité nationale), sécuritaires, générant repli sur soi et haine de l'autre.

Ce contexte et ces orientations politiques qui augmentent les inégalités, qui entraînent désespérance et rejet des politiques, participent pour partie de la montée en puissance de l'extrême droite en France, comme en Europe.

De même, l'idéologie dominante, avec ses très puissants relais médiatiques, assenant le primat de l'individu, sa responsabilité première et la nécessité de la concurrence, malmène et travaille nos comportements et nos façons de penser.

Tout ce contexte impacte bien sûr le système éducatif, l'EPS, le sport scolaire, le sport, et les personnels qui les mettent en œuvre au quotidien.

Ce quinquennat aura certes recréé des postes dans l'enseignement, mais cela reste loin d'effacer le solde négatif des suppressions sous l'ère Sarkozy, surtout dans un contexte d'augmentation sensible des effectifs élèves et étudiants. Si de 2012 à 2014, avec V. Peillon, nous avons été écoutés et souvent entendus, il n'en a pas été de même depuis 2014, avec N. Vallaud-Belkacem. Le bilan en matière éducative reste largement insatisfaisant et surtout, ne permet pas de répondre aux visées de démocratisation et d'émancipation.

La réforme PPCR avec ses avancées, mais aussi ses insuffisances (voir thème 3), est le résultat d'années de luttes de nos syndicats et des fonctionnaires pour la revalorisation de leur pouvoir d'achat et l'amélioration de leurs carrières.

Par contre, dans le secteur sport, les réformes concernant gestion et missions des personnels, mises en œuvre par Sarkozy n'ont pas été remises en cause depuis le début du quinquennat. Pire, elles ont amplifié le démantèlement et l'affaiblissement de ce ministère, des personnels et de ses missions. Et ce, malgré les pressions de la large intersyndicale dont est membre le SNEP-FSU. Les budgets sont restés ridiculement bas !

Que ce soit sur les questions générales (pouvoir d'achat, emploi, droit du travail, fonction publique, écologie...), comme sur celles plus spécifiques à notre secteur (école, sport, EPS, sport scolaire, métier ...), le SNEP-FSU, avec le mouvement social et citoyen, n'est pas resté sans réaction face à ces problématiques et s'est mobilisé à de nombreuses reprises.

Les alternatives, même si elles manquent de visibilité et peuvent apparaître dispersées, existent. S'emparer de ces débats pour dégager des pistes pour l'action syndicale est un des enjeux de notre congrès.

Les décisions pour inverser le cours des choses sont devenues urgentes. Elles ne pourront que s'inventer collectivement parmi celles et ceux qui, à des degrés divers, sont victimes de la domination de l'oligarchie financière et des multinationales. Tous les jours, des formes alternatives de production ou de démocratie s'imaginent et se construisent. La société civile, partout dans le monde, fourmille d'idées, d'innovations sociales, écologiques et démocratiques. Des actions concrètes, à l'intersection du souci de l'écosystème, de l'égalité, de la protection de biens communs, mêlent questions éthiques, sociales, politiques et écologiques.

Le SNEP-FSU considère que notre syndicat doit inciter et aider les collègues à participer aux débats, en vue de les amener à peser sur les choix nécessaires à la satisfaction des revendications qu'il porte. En même temps, il doit mobiliser pour la construction d'un mouvement social le plus unitaire possible, sans en rabattre sur ses revendications, pour augmenter le rapport de force en faveur de ces alternatives. C'est dans ce cadre que les acquis sur le terrain spécifique, ou sur le plan local, obtenus grâce aux luttes et au poids de notre syndicalisme (sport scolaire, EPS, postes, etc.), participent de la nécessaire confiance dans l'action collective et aident à la construction de liens avec les luttes plus générales, qu'il nous faut construire et dynamiser, pour faire advenir la mise en œuvre d'alternatives. En d'autres termes, le rapport de notre syndicalisme et ses revendications avec les débouchés politiques et les mouvements sociaux, est à nouveau une question majeure à traiter en toute indépendance et en toute responsabilité, dans le cadre des élections présidentielles et législatives, du besoin de politique qui s'exprime dans la société et plus largement.

2 Vers un tout autre partage des richesses

2.1 Réorientation du processus de construction de la richesse et de sa redistribution

Le mode de développement actuel conduit à une impasse pour la planète et l'humanité. Ce sont les besoins sociaux et écologiques qui doivent guider une économie durable.

Initiés par le CNR, les services publics et les protections sociales solidaires ont montré leur efficacité. Ils ont réussi à amortir les effets de la crise. Il s'agit donc de les développer et non de les remettre en cause.

La part des salaires dans la valeur ajoutée ne cesse de baisser depuis plus de 30 ans, quand les revenus du capital s'accroissent.

Le montant de l'évasion ou de l'optimisation fiscale, la concentration de richesse au profit de quelques-uns représentent un manque à gagner énorme pour les recettes des États et pour les politiques publiques visant l'intérêt général.

Le SNEP-FSU fait siennes les réflexions et propositions votées par le congrès FSU du Mans de 2016, sur les questions de la répartition des richesses et de la fiscalité :

1. réaliser une véritable réforme fiscale basée sur un partage des richesses plus égalitaire et plus favorable aux salarié-e-s, notamment en privilégiant et retravaillant l'impôt progressif sur le revenu,
2. augmenter le pouvoir d'achat de tous les salarié-e-s et des retraité-e-s, notamment celui des plus pauvres et les plus fragiles,
3. mettre en place une harmonisation fiscale au niveau européen, permettant de s'attaquer aux paradis fiscaux, à la fraude fiscale, à certaines niches fiscales, aux dividendes versés aux actionnaires ; permettant de taxer la spéculation, les transactions financières et imposer davantage le patrimoine en ciblant les plus riches, exiger le paiement des impôts dûs par les entreprises, principalement les multinationales. Le SNEP FSU salue à ce titre le vote émis à l'assemblée nationale pour une COP fiscale.
4. Donner les moyens aux services du trésor public de mener la bataille contre l'évasion et la fraude fiscale et ainsi faire déjà appliquer les lois existantes.
5. réorganiser le système bancaire par la séparation des banques de dépôt et d'investissement et développer un pôle public bancaire.
6. mettre en place une conférence européenne sur la dette (dont celle de la Grèce) et l'annulation de certaines dettes.

La décision d'aller vers un prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu pose nombre de questions (par exemple : quelle lisibilité entre cotisations sociales salariales et patronales, l'organisation du recouvrement de l'impôt par l'employeur ?,...). Le SNEP avec la FSU doit se donner rapidement un mandat d'étude sur ce sujet.

2.2 La dépense publique est d'abord un investissement !

L'investissement est incontournable et l'emprunt en est un des leviers. Il y a donc des **dépenses** incontournables qui sont au service d'investissements permettant la transition écologique, la création d'emplois pour tous et toutes, la protection sociale et le fonctionnement des services publics. Dans ces conditions, un déficit public est utile et peut être financé par les banques centrales. Sur la question de la « dette », le Collectif d'Audit Citoyen (CAC) auquel la FSU participe, a estimé que 59 % de la dette publique en France était illégitime. A ce titre, nous demandons avec la FSU l'annulation des dettes illégitimes.

2.3 Les services publics, une alternative en France et en Europe (voir chapeau Services Publics - congrès FSU 2016 <http://www.fsu.fr/IMG/pdf/chapeauspfinal.pdf>)

Chacun-e a besoin des services publics. Ils sont la richesse de tous et toutes, parce qu'ils sont à la fois un outil de

redistribution, de création de richesses et de protection. C'est donc plus et mieux de services publics dont la société a besoin ; des services publics de qualité, accessibles à tous et toutes sur l'ensemble du territoire, dotés de moyens adéquats, avec des personnels qualifiés en nombre sous statut de fonctionnaires, non soumis au temps court, à la loi du marché, libérés des partenariats publics-privés (INSEP, établissements, Installations sportives,...). Il convient aussi de mettre un terme à l'extension de délégations des missions de service public.

Des politiques publiques mises en œuvre par des agents publics, contrôlées démocratiquement par des citoyen-nes usager-ères, voilà une alternative aux politiques libérales qui placent toutes les activités humaines à l'aune des profits et de la rentabilité financière.

2.4 Quel État, quelle organisation territoriale, pour quels services publics et quelle démocratie ?

Les questions de l'égalité concernant les citoyens et les « territoires », d'une République une et indivisible, de la démocratie et du rôle des services publics et de leurs articulations entre eux sont posées.

De même dans les Outre-mer qui comptent plus de 2,5 millions d'habitants et dans d'autres territoires de la métropole, l'État a pour devoir d'assurer le service public, ce qui n'est pas le cas. C'est pourquoi le SNEP avec la FSU demandent la mise en place d'un plan de rattrapage global pour tous ces territoires, afin de combler les retards accumulés depuis des décennies et viser ainsi une égalité réelle.

Les nouveaux pouvoirs et compétences liés à la décentralisation amplifient un processus de territorialisation, de dénationalisation des politiques publiques renforçant les inégalités. Cela a pour conséquence une profonde remise en cause de la politique nationale publique et en corollaire des services publics nationaux et de leurs personnels.

De plus, les Collectivités Territoriales (CT) ont été mises en difficulté par les réductions importantes de dotations d'État pouvant aboutir à des financements privilégiant le privé au détriment du public.

Cette politique impacte fortement les investissements et les services rendus.

Le SNEP, avec la FSU, critique et dénonce ces réformes. Le SNEP-FSU doit poursuivre et analyser les effets de ces réformes, notamment dans son champ de responsabilité (École, EPS, sport) avec la boussole revendicative de la réduction des inégalités, de la réponse aux besoins comme c'est le cas, par exemple, sur les questions d'installations sportives, des rythmes scolaires en lien avec les PEDT, de responsabilités et financement du service public du sport.

Le maintien et le développement des services publics dans les zones rurales et les quartiers populaires sont la garantie d'un égal accès à la satisfaction des besoins de la population, et participent de la cohésion sociale.

Le SNEP-FSU est attaché au rôle de l'État dans la définition, le financement, le pilotage et l'organisation des services publics de l'éducation et du sport qui doivent rester à compétence nationale avec les personnels nécessaires, aux missions et carrières régis par des statuts nationaux.

La carte des formations doit rester une compétence d'État. Le SNEP-FSU est opposé à ce que cette carte soit liée essentiellement à une vision utilitariste ou adéquationniste ou d'employabilité à court terme du jeune en formation. Cette construction de la carte des formations doit se concevoir en concertation préalable des instances existantes de l'éducation nationale (CTA, CAEN). Plus globalement, le SNEP avec la FSU est opposé à ce que la répartition des compétences entre l'État et les différentes collectivités change selon les régions. La répartition des compétences doit être définie par la loi et non par contrat entre collectivités. L'acte 3 de décentralisation éloigne le citoyen des lieux de décisions.

Par ailleurs, de façon plus générale sur notre démocratie républicaine, le SNEP-FSU constate que le pouvoir confronté à un système en crise, a besoin pour maintenir celui-ci, de recourir de plus en plus à l'autoritarisme (du 49-3 au new management dans les établissements, en passant par la répression anti-syndicale), de ne plus prendre en compte la représentativité syndicale alors que le dialogue social reste son leitmotiv. Cela est renforcé par les orientations européennes actuelles. Cette situation qui touche aussi la démocratie sociale, brouille les repères, démobilise les

citoyen-nes et participe des difficultés de mobilisation du mouvement social. Aussi, la France a besoin d'un autre fonctionnement renforçant, la démocratie sociale, le rôle des associations, les syndicats avec des citoyen-nes actifs-ves. Cela nécessite une évolution démocratique des institutions et de notre constitution.

2.5 Le SNEP-FSU revendique une protection sociale solidaire, socialisée et de haut niveau pour tous

La sécurité sociale, système imaginé par le Conseil National de la Résistance et concrétisé en 1945 par Ambroise Croizat, avait pour objectif de « mettre définitivement l'homme à l'abri du besoin, en finir avec l'indignité, la souffrance, le rejet, l'exclusion ». Elle est organisée en 4 branches : l'assurance maladie, l'assurance vieillesse, accident du travail et maladie professionnelle et la branche famille, avec comme principe solidaire et intergénérationnel : *« chacun cotise en fonction de sa capacité contributive (moyens) et reçoit des prestations en fonction de ses besoins »*.

Le SNEP-FSU est attaché à ces principes fondateurs et à une politique de prévention et d'aide aux travailleurs et à leur famille qui couvre les besoins tout au long de la vie. Elle joue un rôle positif dans l'économie, elle est également créatrice d'emplois. Elle a contribué à augmenter l'espérance de vie en bonne santé. Cependant, des inégalités sociales, économiques et territoriales persistent. De nouveaux besoins liés à l'allongement de la durée de vie, à de nouvelles pathologies ... doivent être pris en charge. Le SNEP avec la FSU s'est depuis longtemps prononcé pour la reconquête de ce système de protection sociale de haut niveau.

Aujourd'hui, le système est fortement fragilisé (déremboursements, ticket modérateur, dépassements d'honoraires, restent à charge, mise en cause des paramètres des systèmes de retraite ...) par des politiques anciennes et actuelles qui ouvrent la porte aux mutuelles et au secteur assurantiel.

Il en est de même pour les groupements hospitaliers, public / privé, qui provoquent un amoindrissement de l'offre du secteur public, obligeant les patients à s'orienter vers le privé, notamment pour les actes les plus rentables.

Face aux assurances, les mutuelles qui portaient les valeurs de la « sécu », glissent vers des logiques individuelles en rupture avec les principes de solidarité.

Par ailleurs, sur le financement de la protection sociale, le refus de l'augmentation des cotisations (salariales et patronales) et de l'élargissement de leur assiette, entraîne le recours à l'impôt (CSG, CRDS...) et l'augmentation du reste à charge.

Pour autant, la FSU a noté avec intérêt la piste évoquée au Haut Conseil du financement de la protection sociale, qui vise à ce que tous les prélèvements sociaux destinés au financement de la protection sociale (CSG, CRDS, prélèvement de solidarité sur les revenus du patrimoine) soient juridiquement requalifiés comme des cotisations sociales et que seuls, ceux destinés à l'action publique, soient qualifiés comme des impôts.

Pour l'assurance maladie, le SNEP revendique un remboursement à 100% des soins médicaux prescrits.

Concernant les retraites des menaces pèsent : retraite à 65 ans, retraite par points, caisse de retraite de l'État (porte ouverte à la remise en cause du code des pensions). Le SNEP réaffirme son attachement à une pension payée par le budget de l'État, véritable salaire continué.

Pour financer une protection sociale de haut niveau, il faut élargir l'assiette des ressources. Cela est possible par : une politique de revalorisation salariale, une égalité salariale femmes / hommes, un développement de l'emploi, un arrêt des politiques de baisse de cotisations (exonération et exemption des cotisations, CICE, pacte de responsabilité ...), la lutte contre les fraudes, la taxation de toutes les richesses produites par le travail, l'augmentation des cotisations y compris salariales

Le SNEP-FSU reprend ses mandats définis à Vogüé, ainsi que ceux de la FSU sur le développement de l'hôpital public et centre de soins de proximité, l'Assurance maladie, la politique familiale, les retraites, la prise en charge de la perte d'autonomie (augmentation des EHPAD et des places...)

Le principe d'un « revenu universel » doit être questionné par notre syndicat car il interroge sur l'emploi, les aides

sociales, le salaire... Le SNEP se donne un mandat d'étude sur le sujet.

La mise en place, à compter du 1^{er} mars 2017, de la prescription de la pratique physique sur ordonnance comme élément de soin (sans remboursement !), interroge. Le SNEP demande que les professionnels qui interviendront dans ce cadre soient reconnus statutairement, qualifiés et formés à la fois sur les APSA et sur la prise en charge des publics concernés.

3 L'emploi est au cœur de la crise sociale

Comment concilier la justice sociale, le plein emploi, la formation et la transition écologique ?

3.1 Le monde du travail, traversé par des mutations

Le monde du travail est percuté, voire restructuré sous l'effet du capitalisme et des choix économiques et sociaux faits, sous pression des multinationales, dont celles des GAFAs (Google/Apple/Facebook/Amazon) et des instances internationales. Mais les mutations technologiques à venir posent cependant d'énormes questions et défis.

Les phénomènes d'« Ubérisation » : sous couvert de modernité et d'adaptation aux nouvelles technologies, ce phénomène récent est utilisé pour affirmer que le contrat de travail doit être remplacé par un contrat d'affaires, entre un prestataire de service et un-e consommateur/consommatrice. Le sentiment de « liberté » qui peut se dégager en n'étant plus salarié peut faire basculer en fait au final, vers plus d'aliénation, de subordination et plus de précarité et moins de protections sociales.

La robotisation et l'économie numérique engendrent des suppressions d'emplois tout en en créant d'autres par ailleurs. Pour l'instant, il semble que ce soit plus le contenu du travail qui serait impacté.

La question du partage du travail, l'application des 35 heures pour tous-tes et de la diminution du temps de travail (vers les 32 heures), sans baisse de salaire et compensée par des créations d'emploi, **est une nécessité**. Notre boussole reste que le progrès doit profiter à toutes et tous les salarié-es, qu'il soit de nature technologique ou en gain de productivité et de richesse.

3.2 La transition écologique et le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (voir Thème 3 - congrès FSU 2016 <http://www.fsu.fr/IMG/pdf/theme3final.pdf>)

La crise écologique, le dérèglement climatique et la pollution sont notamment la conséquence de l'activité humaine et des systèmes productivistes actuels.

De même, se profile une crise sanitaire liée à la qualité et l'utilisation de certains produits par exemple en agriculture ou dans la production alimentaire (pesticides, perturbateurs endocriniens, nanoparticules...) et qui conduit à une augmentation des cancers et une atteinte semble-t-il des capacités cérébrales des générations à venir.

Raréfaction des ressources, dérèglement climatique, dévastations environnementales et pollutions, guerres et compétitions pour l'énergie... caractérisent le XXI^e siècle. Il y a urgence avant le point critique de non-retour.

La finitude des ressources nécessite une transition écologique d'ampleur. Mais répondre à ces défis, nécessite une profonde transformation des modes de production et de consommation. L'élaboration de grands projets doit être étudiée au regard des besoins sociaux et écologiques.

La sobriété et la responsabilisation doivent guider nos sociétés et nos comportements. Les initiatives et innovations venant du secteur privé et des citoyen-nes sont indispensables, mais l'impulsion et l'engagement de l'état et des collectivités territoriales et locales au travers des politiques publiques sont des leviers incontournables du changement. Ceux-ci doivent établir un cahier des charges et la coordination de toutes les initiatives dans l'intérêt général.

Actuellement, le fonctionnement capitaliste, à travers ses multinationales, investit ses capitaux là où la production

dégage le plus de profit. Puis, dans le cadre du libre-échange, il met sa production dans les pays où celle-ci sera solvable et consommée. Et enfin, il « se déplace » dans les pays où les bénéfices et profits sont peu ou pas imposables. Ce fonctionnement, nuisible à l'intérêt général, dégrade les conditions de travail et le climat. Le SNEP FSU se positionne pour le développement, la relocalisation de la production et la nécessaire limitation de déplacement de nombreuses marchandises. Cela contribue à la nécessaire transition écologique.

Il faut rompre avec l'idée que la transition écologique serait synonyme de régression sociale. Elle peut au contraire représenter un véritable progrès humain, en permettant une meilleure utilisation des ressources, la satisfaction des besoins essentiels, la création d'emplois en très grand nombre. Il faut anticiper sur les besoins de formation et la nécessaire reconversion et protection des travailleurs dont les emplois seront détruits. Cette transition doit se faire avec un développement des services publics et la création des emplois de fonctionnaires nécessaires.

Les installations sportives existantes et à venir doivent être cohérentes avec les objectifs de la transition.

Le SNEP avec la FSU et d'autres forces doit populariser les solutions et alternatives actuellement mises en œuvre. Le documentaire « Demain » le démontre très bien. De même, des campagnes comme « un million d'emploi pour le climat c'est possible » dont est partie prenante la FSU, sont à porter dans le débat public (idem sur le plan Négawatt, le rapport de l'ADEM,...).

3.3 Des enjeux multiples et liés concernant la formation, la qualification, le salaire, le statut des emplois, le temps de travail

Dans la société du XXI^{ème} siècle, confrontée aux évolutions technologiques et du travail, à l'explosion des connaissances, l'accès à la formation, aux savoirs, pour tous, est un enjeu fondamental qui ne saurait s'accommoder des théories développées dans notre pays : une formation de base pour une large partie de la population et une formation de haut niveau pour quelques-uns. Ce sont tous-tes les citoyen-nes qui doivent accéder au plus haut niveau de formation. C'est nécessaire et possible, mais nécessite de profondes mutations du système éducatif. De même, dans un monde où la réduction massive du temps de travail est rendue possible, l'accès à la culture, aux loisirs pour tous, donne une responsabilité particulière aux personnels chargés de l'EPS et du sport (Cf. thème 2).

Le SNEP et la FSU veulent poursuivre le débat sur la reconnaissance et la revalorisation du travail et sur la sécurité sociale professionnelle, comme un ensemble de droits et de statuts pour contrer toutes les initiatives qui sont de nature à diminuer les droits des salarié-es et augmenter la précarisation. Il faut donc abroger la loi travail et reconstruire un nouveau code du travail. La disposition sur le droit à la déconnexion doit être étendue au secteur public.

Soulignons au passage que, concernant le Service Civique (SC), l'engagement ne doit pas se substituer au contrat de travail et à l'emploi. Le SC ne peut être considéré comme un outil de lutte contre le chômage.

4. Construire un « bien vivre ensemble »

4.1 Contre le repli sur soi, le communautarisme, les extrémismes

Les attentats, la crise migratoire et les instrumentalisation politiques qui en ont été faites génèrent la peur et le rejet de l'autre, le repli sur soi et a réactivé des débats autour de l'identité nationale. Dans une société où la parole s'est libérée, ces peurs participent de la montée des extrémismes, des communautarismes, du nationalisme. L'extrémisme progresse sous différentes formes allant des fondamentalistes religieux à des formes d'extrémismes idéologiques qui sont des avatars du new management public où le droit à controverse n'est pas permis. Ces questions impactent fortement l'école à l'image de toute la société. Le contexte idéologique et social engendre une forme d'adhésion aux idées de l'extrême droite auxquelles les fonctionnaires n'échappent pas, et ce, d'autant plus que ces dernières sont masquées par un discours social pour séduire les citoyens.

Le syndicalisme doit se préoccuper de ces questions pour, notamment défendre des principes forts comme celui du modèle d'intégration français permettant à toutes et tous de vivre ensemble et non le « vivre aux côtés des uns des

autres », dans des formes de communautarisme à l'anglo-saxonne. Il doit participer de la lutte contre l'isolement pour créer, recréer des collectifs sur tous les lieux possibles. La déconstruction des discours extrémistes (qu'ils soient politiques ou religieux) est un enjeu d'importance pour offrir des clés de compréhension.

Au plan politique, cette déconstruction des propositions de l'extrême droite doit se nourrir des mises en œuvre concrètes de la politique menée par le FN. La participation dans les observatoires locaux de suivi des lieux administrés par l'extrême droite dans lesquels la FSU est investie est essentielle.

L'apprentissage de la tolérance, du respect des différences, du « vivre ensemble » ne peuvent se décréter. Ils s'expérimentent, ils se vivent... et en l'occurrence, le rôle des enseignants et de l'école est primordial. Le « vivre ensemble », la recherche de solutions pacifiques aux conflits, l'aide aux pays émergents, la culture commune pour toutes et tous, le « tous éducatibles », s'opposent aux approches militaristes et communautaristes de tous ordres.

L'école a un rôle à jouer pour combattre les approches militaires, sécuritaires, utilitaristes et communautaristes de tous ordres. Cela interroge la carte scolaire et la mixité sociale des établissements, les programmes, les contenus et les démarches pédagogiques.

4.2 Les migrations et l'accueil des migrants dont les réfugiés, un enjeu pour nos sociétés

Les flux migratoires et leur lourd tribut humain sont autant de conséquences de la multiplication des zones de conflits sur le globe, des catastrophes écologiques, mais aussi des inégalités entre le « Nord et le Sud », notamment en matière de répartition des richesses, d'accès à l'eau potable, à de bonnes conditions de nutrition, aux soins... Loin de représenter un danger, les migrants sont une richesse pour les pays qui les accueillent. Dans ces migrations, des hommes, des femmes et des enfants fuient des situations dramatiques et cherchent refuge.

Pour faire face à l'urgence de la situation, il faut que soit mise en place au niveau européen, une coordination pérenne et renforcée de moyens humains, matériels et financiers, permettant de porter secours et assistance aux populations dont le nombre de victimes ne cesse de croître (des milliers de migrants ont péri et périssent en Méditerranée et au large de Mayotte).

Le SNEP-FSU réaffirme l'impérieuse nécessité de pouvoir accueillir les migrant-es dans des conditions dignes. Le SNEP-FSU considère que ce devoir de solidarité doit s'imposer équitablement à tous les pays de l'Union. L'école, tout comme les clubs sportifs, doit accueillir tous les enfants de ces migrations et avoir les moyens de le faire. Elle doit protéger les mineur-es isolé-es qui sont souvent abandonné-es.

La FSU et ses syndicats participent au collectif « délinquants solidaires » pour la défense des citoyens inculpés pour avoir aidé des migrants)

Au-delà de cet accueil d'urgence qui a amené la création de centres d'accueil et d'orientation et la sollicitation de communes à organiser des lieux d'accueil dans certains gymnases, les équipes pédagogiques d'EPS ont accueilli avec solidarité des migrants. Autant il est nécessaire de réquisitionner et réhabiliter des lieux publics afin d'accueillir les migrants de manière décente, autant le décideur politique doit permettre la continuité du service public d'EPS. De même, il est indispensable d'envisager et de se donner les moyens pour faciliter l'intégration des migrants (travail, logement, AME, éducation, etc...) sur un plus long terme. La France doit redevenir la « terre d'accueil », qu'elle était, pour celles et ceux qui le souhaitent.

5 La France dans le monde et en Europe

5.1 La construction d'une autre Europe : pour d'autres Traités européens !

Dénégation des votes français, irlandais et néerlandais, majoritairement opposés au TCE, le coup d'État financier mené par la BCE et la commission notamment sur la Grèce, un président de la commission européenne responsable des luxleaks ; tous ces éléments montrent combien les institutions européennes et dirigeantes s'assoient sans scrupule sur les choix faits par les peuples, dès lors que ceux-ci remettent en cause l'orientation libérale. C'est la démocratie et la souveraineté populaire qui sont bafouées, favorisant le rejet de la politique par les populations et le

sentiment anti-européen.

Un nouveau traité amplifiant l'ordo libéralisme et une Europe à plusieurs vitesses se prépare. Face à cela, nous réclamons une Europe des peuples qui ne pourra voir le jour sans une large et profonde remise à plat des traités, des institutions (commission européenne, BCE, parlement...), de leur rôle et de leur fonctionnement. A son niveau et avec ses partenaires, le SNEP, avec la FSU, s'y emploiera, pour que l'Europe soit sociale, solidaire, démocratique, écologique et non celle du capital.

5.2 Le rejet des accords de dérégulation, de mise en concurrence des rapports commerciaux dits « accords de libre-échange » (TAFTA, CETA, TISA)

Ces négociations, faites dans le plus grand secret, visent à supprimer les derniers droits de douane (au détriment de l'agriculture), à déréglementer nos droits en matière sociale, sanitaire et environnementale, au profit des entreprises transnationales, à donner le droit à ces entreprises d'attaquer les législations publiques devant des tribunaux arbitraux privés, au motif que les règles publiques sont suspectées de porter atteinte à « la concurrence », à la rentabilité des investissements privés. Ces traités s'attaquent au droit des États de faire leurs propres choix politiques (mécanisme de la coopération réglementaire). Face à l'adoption par le parlement européen du CETA et la décision anti démocratique de la commission de Bruxelles (avec l'accord des états membres) d'appliquer provisoirement ce traité sans attendre la ratification de chaque parlement national et régional des états-membres, il faudra engager une campagne pour sa non ratification par le parlement Français.

5.3 Pour une coopération internationale solidaire

Les gouvernements français successifs multiplient depuis des années les interventions militaires en Afrique et au Proche et Moyen-Orient, sans développer suffisamment les alternatives diplomatiques pour sortir des conflits et aider les populations à prendre leur sort en main. La France est devenue un des plus grands pourvoyeurs d'armes dans le monde et a intensifié ses relations militaro-économiques avec les monarchies du golfe, alors même que ces pays ont une responsabilité dans l'émergence des réseaux terroristes.

La France doit mettre en œuvre une politique diplomatique, indépendante et concrète de solidarité. Ainsi, la question de la participation de la France à l'OTAN est posée. Elle doit par contre travailler à renforcer le rôle de l'ONU.

Le SNEP-FSU avec ses militants, entend continuer à participer à la solidarité internationale. Parce que le sport peut être un formidable levier pour l'éducation à la Paix, nombre de nos militant.es SNEP-FSU sont investi.es sur le champ du développement de l'EPS et du sport (en particulier féminin), en Europe et dans d'autres pays. Ces partenariats sont à développer.

5.4 Pour le droit des peuples à vivre en paix et à disposer d'eux-mêmes

Les populations civiles sont les premières victimes de la multiplication des zones de conflit et de guerre civile, sur fond d'interventions extérieures (régionales et/ou internationales). La destruction des sociétés qui en résulte, génère l'émergence d'organisations sectaires qui organisent et alimentent le terrorisme mondial.

Le SNEP-FSU rappelle son attachement indéfectible au droit des peuples, de tous les peuples, à vivre en paix et à décider d'eux-mêmes.

C'est particulièrement vrai pour le peuple palestinien (atteint par le soutien de D. Trump à la politique israélienne d'annexion des territoires palestiniens de Cisjordanie), pour le peuple syrien (victime de l'EI et des groupes djihadistes, du régime de Bachar El Assad et des bombardements des forces en présence), pour le peuple kurde (victime de la répression du gouvernement turc).

Simultanément, la communauté internationale tarde à prendre la mesure de la crise humanitaire qui atteint d'autres pays (Soudan, Somalie, Yémen, Nigéria). Ce sont près de 20 millions de personnes qui pourraient mourir de faim.

Le SNEP-FSU se prononce à nouveau pour l'application de la justice internationale et des résolutions de l'ONU partout dans le monde.

6. Le respect et la promotion des droits et libertés

6.1 La question des médias et de l'information au service de la démocratie

L'accès à une information objective et diversifiée est sérieusement compromis par la concentration **de la majorité de** la presse, y compris régionale, dans les mains de quelques grands groupes et milliardaires. La construction et l'utilisation des sondages posent problèmes pour la rationalisation des débats, en particulier dans les périodes électorales. Le SNEP-FSU demande la préservation du pluralisme, la construction et la diversité d'informations. Le poids et le rôle que jouent les GAFAs sont inquiétants, en termes de protection de la vie privée et d'accès aux données et aux savoirs. Le SNEP-FSU souhaite que soit garanti le pluralisme de la presse, ce qui implique une réflexion sur les modalités d'attributions des subventions publiques, d'un recentrage et d'une augmentation de celles-ci aux journaux d'information et d'opinion.

6.2 La laïcité : un principe du « vivre-ensemble » à promouvoir (voir texte Laïcité - congrès FSU 2016 <http://www.fsu.fr/IMG/pdf/laicitefinal.pdf>)

Le SNEP est attaché au contenu de la loi de 1905 qui doit s'appliquer sur l'ensemble du territoire. Il s'opposera à toute modification de son contenu. Il fait siens ces derniers mandats et ceux de la FSU.

Le financement par l'Etat de l'enseignement privé sous contrat, massivement confessionnel, **doit être** remis en question. La pression des lobbies du privé continue de concurrencer et freiner le développement des établissements publics dans certaines régions.

L'existence de l'enseignement privé va à l'encontre de l'objectif de mixité scolaire et du principe de laïcité.

Le SNEP-FSU réaffirme son refus des deux systèmes. Dans l'immédiat, les établissements doivent être assujettis aux mêmes obligations (accompagnement personnalisé, horaires, TAP..).

6.3 Contre la criminalisation et la répression des mouvements sociaux et syndicaux. Contre les violences des forces de l'ordre

La plupart des poursuites engagées par le gouvernement Sarkozy contre des syndicalistes, des militant-es d'associations ou de partis ont été maintenues (Air France, Goodyear...). La criminalisation de l'action syndicale doit cesser. L'amnistie de toutes les poursuites et l'arrêt des violences des forces de l'ordre contre les militant-es (comme celles qui ont abouti à la mort de Rémi Fraisse) et dans les manifestations, restent une exigence du SNEP-FSU. Alors que leurs fonctions devraient être de garantir la paix, le droit à manifester et la sécurité des manifestants, certaines actions policières aboutissent parfois à des tensions et des interventions inadmissibles, conduisant à des blessures irréversibles.

Le SNEP-FSU dénonce l'utilisation de procédures pénales et administratives expéditives contre les militants et la sévérité de nombre de réponses judiciaires.

Le SNEP-FSU condamne l'utilisation excessive d'armes, fussent-elles non létales, qui provoquent de graves blessures. Le SNEP-FSU rappelle que manifester est une liberté fondamentale et une composante essentielle du droit syndical. Par ailleurs, le SNEP FSU condamne également les dérives policières inadmissibles lors d'interpellations sur la voie publique hors manifestations (Affaire Théo par exemple).

Le SNEP-FSU est contre TOUTE forme de violence (symbolique, sociale, répressive...).

Par ailleurs, le SNEP avec la FSU dénonce la mise en place de nouveaux fichiers et leur interconnexion qui peuvent devenir des moyens de contrôle de la population, attentatoires aux libertés individuelles.

Enfin, le SNEP avec la FSU rappelle sa demande de levée de l'état d'urgence.

7 Droits des femmes, égalité femme/homme : toujours à conquérir !

Dans le monde professionnel, dans la vie publique et politique, à l'école, dans les sports, des inégalités entre femmes et hommes persistent. Elles prennent leur source dans des systèmes de domination qui ont maintenu pendant longtemps les femmes dans les sphères privées de la famille, avec pour responsabilité principale d'élever les enfants et d'assurer les tâches domestiques. Exclues pendant des siècles du monde salarié, de l'expression politique et publique, des activités culturelles et sportives, c'est par leurs luttes qu'elles ont réussi à gagner des droits universels et spécifiques.

Si le principe d'égalité entre hommes et femmes progresse, les violences faites aux femmes persistent, certaines résistances s'intensifient et des avancées et des droits sont aujourd'hui remis en cause (champ d'application de l'IVG ; abolition du système prostitutionnel), d'autres sont encore fragiles (mariage pour tous).

Un examen attentif de la situation professionnelle, sociale et politique des femmes, permet de comprendre que le système libéral se nourrit de ces inégalités entre hommes et femmes et contribue à éclairer les politiques menées pour l'ensemble du monde du travail.

En France, les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes. Comme si elles arrêtaient chaque jour d'être payées à 15h40. Contrairement à une idée répandue, les inégalités entre les femmes et les hommes existent aussi dans la Fonction publique (83 % des temps partiels, écarts de salaires de l'ordre de 15 à 20 %, même inégalités pour les retraitées). L'accès aux postes à responsabilité est plus difficile pour les femmes que pour les hommes. Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de faire appliquer toutes les lois sur l'égalité, et en particulier le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle dans la fonction publique.

Tout comme il est nécessaire de démasquer l'imposture du FN qui développe un projet détruisant les droits des femmes et qui par exemple, au parlement européen, vote systématiquement contre les préconisations des droits des femmes et l'égalité.

Revendiquer et agir pour que sur toutes les questions (rémunérations, conditions de travail, déroulement de carrière, prévention des violences) s'accompagne une lutte contre les stéréotypes, l'éducation à l'égalité et à la sexualité, la lutte contre le sexisme et le harcèlement sous toutes ses formes, pour permettre l'égalité au travail comme dans la vie. L'école a un rôle important à jouer aussi bien du côté des filles que des garçons, et sur leur capacité à étudier ensemble, à s'enrichir d'une culture commune. Le milieu sportif doit également évoluer pour cesser de véhiculer des stéréotypes sexistes et supprimer les images et propos qu'il utilise. La question de la parité doit progresser dans tous les secteurs de la vie sociale, politique ou syndicale. Seules des règles contraignantes peuvent permettre de progresser en ce domaine.

Au final, les femmes représentant la moitié de l'humanité, on comprend qu'en s'attaquant aux inégalités qui les touchent, on touche en même temps à tous les systèmes de domination. La lutte pour l'égalité entre les sexes est ainsi un élément déterminant de la lutte pour un monde meilleur et plus solidaire et participe à l'émancipation de chacun et chacune.

RÉSULTAT DES VOTES :

Nombre de Votants : 197

Pour : 196

Contre : 0

Abstention : 1

Refus de vote : 0

Adopté à 99,49%

Plan du Thème 1

Avant-propos

1 Contextualisation de la politique internationale et nationale depuis le dernier congrès de 2014

2 Vers un tout autre partage des richesses

- 2.1 Réorientation du processus de construction de la richesse et de sa redistribution.
- 2.2 La dépense publique est d'abord un investissement.
- 2.3 Les services publics, une alternative en France et en Europe.
- 2.4 Quel Etat, quelle organisation territoriale, pour quels services publics et quelle démocratie ?
- 2.5 Le SNEP FSU revendique une protection sociale solidaire, socialisée et de haut niveau pour tous.

3. L'emploi est au cœur de la crise sociale

- 3.1. Le monde du travail traversé par des mutations.
- 3.2 La transition écologique et le développement de l'Economie Sociale et solidaire (ESS).
- 3.3 Des enjeux multiples et liés concernant la formation, la qualification, le salaire, le statut des emplois, le temps de travail.

4. Construire un « bien vivre ensemble »

- 4.1 Contre le repli sur soi, le communautarisme, les extrémismes.
- 4.2 Les migrations et l'accueil des migrants dont les réfugiés, un enjeu pour nos sociétés.

5. La France dans le monde et en Europe

- 5.1 La construction d'une autre Europe : pour d'autres traités européens !
- 5.2 Le rejet des accords de dérégulation, de mise en concurrence des rapports commerciaux, dits « accords de libre échange » (TAFTA, CETA, TISA).
- 5.3 Pour une coopération internationale solidaire.
- 5.4 Pour le droit des peuples à vivre en paix et à disposer d'eux-mêmes.

6 Le respect et la promotion des droits et libertés

- 6.1 La question des médias et de l'information au service de la démocratie.
- 6.2 La laïcité : un principe du « vivre ensemble » à promouvoir.
- 6.3 Contre la criminalisation et répression des mouvements sociaux et syndicaux. Contre les violences des forces de l'ordre.

7 Droits des femmes, égalité femme/homme : toujours à conquérir